

ESPOIR

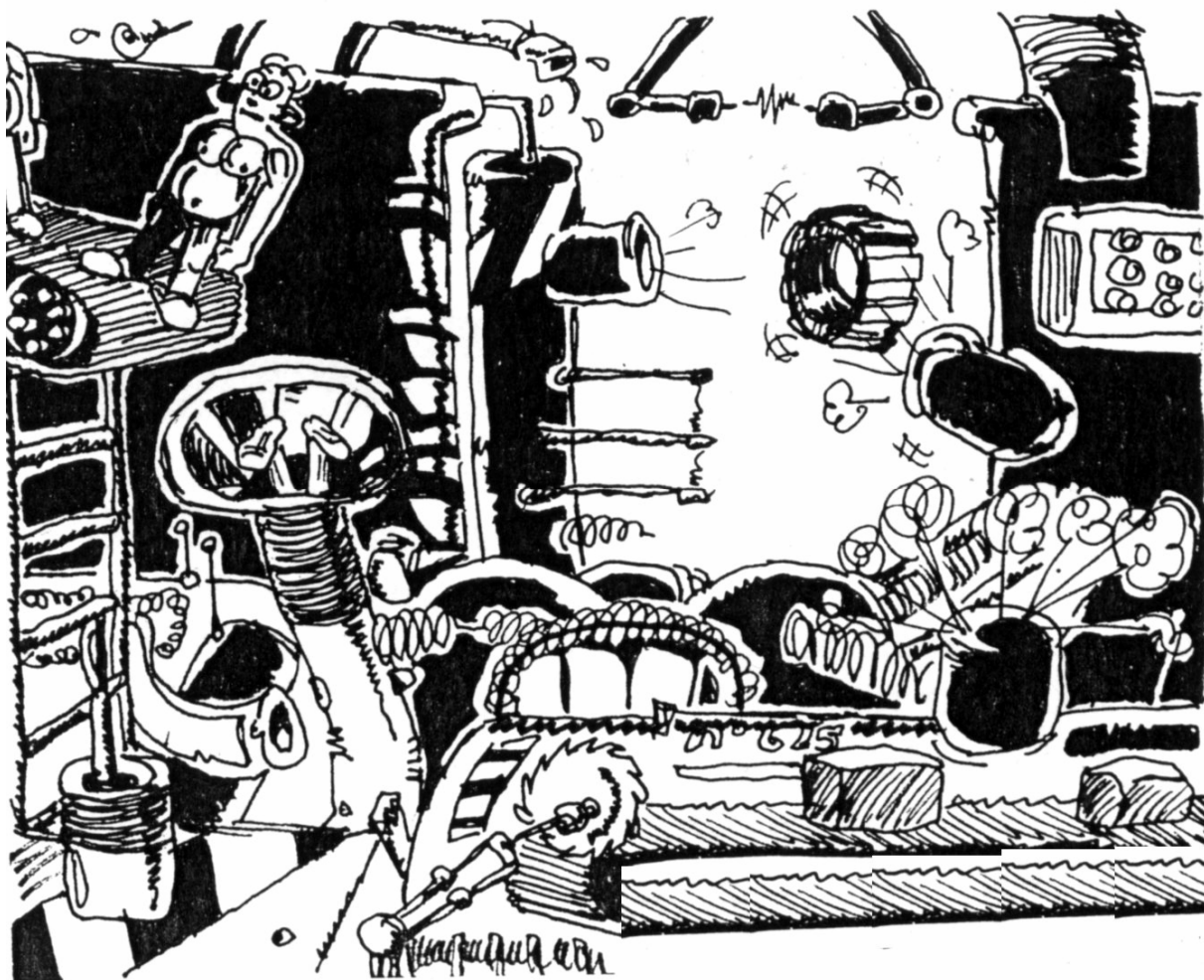
AIT
CNT

N°4

DE LA REVOLTE A LA RESISTANCE !
DE LA RESISTANCE A LA REVOLUTION !

AVRIL
2006

GRAIN DE SABLE APRÈS GRAIN DE SABLE...



JUSQU'À L'ARRÊT TOTAL !

Publication anarchosyndicaliste de la CNT-AIT
Pour le communisme anarchiste

LISTE DES BROCHURES EDITÉES PAR LA CNT-AIT

Nous éditons des brochures thématiques sur des sujets d'ordre syndical, politique, sur l'histoire du mouvement ouvrier ou sur l'actualité sociale. Pour approfondir une question, entamer un débat, vous pouvez venir les consulter lors de nos permanences publiques. Nous pouvons aussi vous les envoyer par la poste (coût d'envoi : 2 euros par brochure).

- Anarchosyndicalisme et autonomie populaire
- Les élections professionnelles contre le syndicalisme (brochure Confédérale)
- La F.O. R.A., une organisation anarchiste ouvrière
- École de la République : école de la soumission
- Réflexions militantes - Pour l'abstention et contre le capitalisme
- L'idée des Soviets par Pano VASSILIEV
- La pensée politique de Camus par Marin Progreso
- Le Revenu social minimum garanti par le Syndicat Chômeur CNT-AIT de Caen
- L'action directe par Émile Pouget
- Espagne libertaire par A. et D. Prudhommeaux
- Le sabotage par Émile Pouget
- Notre place dans le mouvement ouvrier français par Xavier Frolan
- De la première Internationale à l'Association Internationale des Travailleurs par Antoine Castel
- Suède : la S.A.C. et le réformisme libertaire par "les Amis de l'AIT en Suisse"
- Les Prud'hommes ne défendent pas les travailleurs, ils les jugent
- Les évangiles c'est du bidon par Peilharot Etc.
- Anarchisme, utopie ou nécessité ? Par les Jeunes Libertaires

LE NERF DE LA GUERRE SOCIALE

La CNT-AIT est une organisation anarchosyndicaliste. Elle fait partie de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), qu'elle représente en France. Elle regroupe des étudiants, des chômeurs et des travailleurs, dans le but de lutter collectivement contre les injustices du présent et d'approfondir une réflexion commune sur la société dans une perspective révolutionnaire : le communisme libertaire.

Elle ne se présente à aucune élection, qu'elle boycotte toutes. Elle ne collabore avec aucun parti politique, ni avec les patrons ni avec l'État. A ce titre nous refusons toute subvention.

N'hésitez pas à nous faire part de vos encouragements, de vos coups de gueules, de vos critiques, remarques ou même insultes. C'est par l'échange que l'on pourra progresser

Si vous le souhaitez, vous pouvez contribuer à ce journal en nous adressant vos correspondances d'entreprise ou de quartier, vos illustrations, vos textes de réflexion, etc ...

La CNT-AIT n'est (encore ☺) qu'une petite organisation. Elle ne peut compter que sur les efforts de ses militants. Le développement de l'AIT sur Paris est important pour le développement de l'anarchosyndicalisme dans cette région et plus généralement en France. Si vous souhaitez nous soutenir dans notre démarche, vous pouvez vous abonner au journal (prix libre, chèques à l'ordre de **CNT** à envoyer à l'adresse ci dessous). Nous l'envoyons gratuitement aux chômeurs, précaires et prisonniers.

Le SIPN

Comment nous contacter ?

En nous écrivant (nouvelle adresse) :

CNT-AIT, BP 4, 75421 PARIS Cedex 09

En nous envoyant un mail :

contact@cnt-ait.info Site internet : <http://cnt-ait.info>

En passant aux permanences publiques

Au 39 rue de la Tour d'Auvergne à Paris 9ième (Métro Pigalle, Anvers ou Notre Dame de Lorette). Un samedi sur deux de 15h à 18h.

Prochaines permanences : 6 mai, 20 mai, 3 juin, 17 juin.

En passant aux tables de presses

Le dimanche au marché Dejean dans le XVIII (Métro Château Rouge) de 11 h à 13 heures.

Pour cause de travaux, nous contacter pour les dates des tables de presse.

Inscription à la liste de diffusion de l'Actualité de l'Anarchosyndicalisme :
<http://liste.cnt-ait.info>

Directrice de Publication : Frédérique Mont Cenis
N° CPPAP : En cours
Dépôt légal : à parution

ESPOIR est le bulletin d'information du Syndicat Inter-corporatif Paris Nord (SIPN) de la CNT-AIT (Section française de l'Association Internationale des Travailleurs, AIT). Il est rédigé à titre bénévole par des étudiants, des chômeurs et des salariés après leur journée de travail (et parfois même pendant, dans le dos du chef et du patron. SABOTAGE !)

VICTOIRE OU DÉFAITE : UNE FAUSSE QUESTION

Le texte qui suit n'a pas pour vocation de présenter une analyse sur la lutte dite "contre le CPE" - ce qui aura tout le temps d'être fait (nous y reviendrons plus en détail dans le prochain numéro) mais de mettre en avant les aspects qui nous semblent d'ores et déjà acquis.

Une défaite... du réformisme

Les syndicats ont présenté le retrait du CPE par le gouvernement comme une victoire historique. De ce point de vue, leur rôle de "garde-fou" a bien été rempli : non seulement la "victoire" consiste en un recul, lui, bel et bien historique puisqu'il nous ramène en plein XIX^e siècle (CNE, travail à 14 ans...), "victoire" pour laquelle leur "lutte" a été réduite à minima, quand elle n'était pas tout simplement contre-productive : mobilisation uniquement ponctuelle, focalisation sur le CPE, aide à la répression (SO), négociation sur le dos des étudiants en grève etc.

Néanmoins, pour nous cette lutte constitue une victoire plus profonde et importante qu'une discussion sur le code du travail.

Victoire de l'auto-organisation

On est bien en mesure de se demander pourquoi cette nouvelle attaque contre les droits des travailleurs a suscité autant d'émotions, alors que la liste des contrats d'exploitation est déjà bien longue. En effet, malgré son isolement, le mouvement a vite débordé les syndicalistes étudiants, pour déboucher parfois sur des pratiques et des revendications qui brisent les schémas traditionnels. On peut se demander si l'élaboration de "nouveaux" (1) moyens de luttes par les étudiants eux-mêmes, ne montre pas que le CPE, et même au-delà l'élargissement à la loi sur l'égalité des chances, n'était qu'un prétexte à une lutte plus globale pour la dignité (2). Le fait que l'idée de grève générale ait refait spontanément surface illustre cette envie de globalité dans la lutte.

Au sein même du mouvement, des germes de véritable autonomie sont apparus, concrétisés entre autre par le début de remise en cause de l'autorité de la coordination nationale, ou encore l'absence de leaders étudiants issus des AG (Assemblées Générales), réelle essence du mouvement.

Ce qui a certainement manqué c'est le ralliement massif des salariés au mouvement, malgré des tentatives de jonctions qui témoignent elles aussi d'un saut qualitatif dans la lutte. Ce mouvement, par sa combativité et son mode d'auto organisation, a ouvert des perspectives qu'il serait intéressant de prolonger.

(1) Nouveaux sous nos latitudes, mais déjà expérimentés en Argentine et en Algérie en 2001, en Bolivie en 2003 : blocages de routes, manifs sauvages de nuit, déménagements de mobilier d'agences d'interim, refus des partis politiques, ...

(2) Ce qui explique l'étendue et la détermination de la mobilisation (11 semaines de grève à Rennes, manifestations dans des sous-préfectures...)





VICTOIRE !



Communiqué (presque) officiel du MEDEF

Le MEDEF, organisation patronale représentative, tient à exprimer par ce communiqué toute sa satisfaction des derniers événements.

En effet, le retrait du CPE a parfaitement joué son rôle d'os jeté en pâture aux syndicats, avec la complicité des médias. Cette manœuvre a permis de sauvegarder ce qu'il y a d'essentiel pour nous dans la loi de l'égalité des chances et dans les mesures précédentes : CNE, apprentissage à 14 ans, travail de nuit à 15 ans, travail de nuit des femmes, RMA, CIVIS, ...

L'essentiel de notre projet de flexibilité et de précarité généralisée est ainsi sauvegardé !

Par ailleurs, nous sortons encore une fois grands vainqueurs, puisque les aides directes et indirectes aux employeurs (diminution de charges sociales, subventions à l'embauche, ...) vont être augmentées. Vu ce résultat net, nous demandons l'ouverture sans tarder de nouvelles négociations !

Un tel succès n'aurait pas été possible sans le soutien continu et appliqué des syndicats, qui ont fait tout leur possible pour éteindre ce mouvement social. Qu'ils en soient remerciés par une augmentation substantielle de leurs subventions.

En effet, le grand danger pour nous aurait été que la contestation globale qui a émergée à l'occasion de ce mouvement s'étende et s'amplifie, sur les mêmes bases autonomes, sans syndicats ni organisation politique, structurée en assemblées générales décentralisées, et pratiquant les actions directes de blocages mobiles. La grève générale a été évitée, tout est bien qui finit bien.

Nous savons que nous pouvons compter sur les partis politiques de tout bord pour empêcher toute reprise du mouvement en appelant à attendre les élections de 2007.

Vive la France, Vive la République,

Vive la flexibilité et la croissance,

Et surtout vive l'argent !

PS : nous n'oublierons pas non plus de remercier le ministre de l'intérieur, pour avoir su matraquer, arrêter et fichier tous ces jeunes révoltés qui de toute façon n'auraient pas été des travailleurs dociles et obéissants.

Signé : Le Comité Exécutif du MEDEF (p .c.c. : Collectif Libertaire du Val d'Oise)

Ne pas jeter sur la voie publique. Mettez le plutôt dans le casier de votre délégué du personnel

LA CHARTE D'AMIENS EST MORTE...

La « charte d'Amiens » est le nom du texte adopté lors du congrès de la CGT en octobre 1906. C'est depuis et de façon invariable devenu le texte de référence des syndicalistes révolutionnaires.

La charte d'Amiens est morte... très jeune. Elle n'avait qu'à peine 8 ans.

Depuis, se revendiquer de la charte d'Amiens, c'est se revendiquer d'un mythe. Certains « anarchistes » et autres « syndicalistes révolutionnaires » essayent régulièrement de réanimer le cadavre ? Quel peut bien être leur intérêt dans cette entreprise ?

Un texte de compromis historique ?

Les syndicalistes révolutionnaires oublient souvent de rappeler que ce texte est avant tout un texte de compromis entre les tendances anarchistes et réformistes (parlementaristes) de la CGT. Si, pour faire plaisir aux premiers, la Charte établit le principe de grève générale expropriatrice il assure surtout une bienveillante neutralité du syndicat envers les partis politiques qui, pour reprendre les termes de la Charte « en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale ». Alors que la CGT « apolitique » ne se donnera jamais les moyens de donner vie au principe de grève générale, les partis politiques sauront utiliser toute leur « liberté » ainsi garantie pour renforcer leur pouvoir sur le dos des travailleurs.

La neutralité politique à vécu ...

Dès 1922, à la re-création de l'AIT, l'apolitisme de la Charte d'Amiens était dénoncé pour ce qu'il était : une trahison contre la classe ouvrière, qui, sous couvert de « neutralité » consistait en fait à subordonner les travailleurs aux intérêts des partis politiques, dont il était évident après les épisodes de l'Union sacrée en 14, de la contre révolution en Allemagne et de la contre révolution bolchevique qu'ils étaient en opposition totale.

Nous ressortir la Charte d'Amiens aujourd'hui n'est pas anodin. Alors que tout le monde constate la perte de la mémoire militante et le règne de la confusion spectaculaire, on réexhume opportunément la vieille momie syndicaliste révolutionnaire, comptant ainsi nous refourguer sous les bandelettes quelques cadavres politiques décomposés depuis la chute du mur de Berlin. Cette régression permet en effet de trouver « normal » et « naturel » la collaboration avec des organisations politiques, voire d'ouvrir l'organisation « syndicaliste révolutionnaire » aux militants des partis et organisations politiques. Cela permet de créer des proximités (qui a dit des connivences ?) dans l'objectif d'une hypothétique refondation syndicale avec d'autres forces d'extrême gauche voire de gauche ... (cf. l'article sur le réveil des chats noirs de Politis <http://www.politis.fr/article1293.html>)

Syndicats vs classe

Aujourd'hui, il est temps d'en finir définitivement avec ces conceptions héritées d'un passé mythique. La Chartes d'Amiens clamait, et la Charte de Paris de la CNT avec elle - que « le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale ». Ce projet, rien moins que totalitaire - du Grand Syndicat s'apparente à celui du Parti unique ... Il s'agit d'une énième avant garde, dont on sait comment cela finit ...

Aujourd'hui, 100 ans après, la CGT et ses avatars sont devenus les partenaires obligés de l'Etat pour construire le spectacle de la contestation inutile. Quand au "mouvement anarchiste" il est partagé entre ceux qui vendent de l'anarchisme mais qui proclament ne pas être anarchistes et ceux qui défendent encore un projet de société.

Ce projet de société c'est le communisme anarchiste. Ce projet, qui rejoint l'anarchisme ouvrier globaliste de la FORA, appelle à un dépassement du syndicalisme. En effet, le syndicalisme étant un mode d'organisation dont la forme est structurée par le capitalisme (comme une empreinte en creux), il ne peut abolir le capitalisme sous peine de s'abolir lui-même. Donc s'il venait à gérer la société future, il reproduirait fatalement le capitalisme, les structures ayant toujours tendance à privilégier leur propre survie.

Tout faire sauter ?



*Non !
C'était plus
compliqué
que ça.
Tintouin
se souvenait de
ses discussions
avec Barock
dit
le barbu...*



(cf. à ce propos les textes sur la résistance au travail en Espagne révolutionnaire parus sur le site <http://mondialisme.org>) Cette réflexion, mêlée et enrichie avec d'autres apports convergents (communisme de conseil, situationnisme, etc ...) amène aujourd'hui des syndicats CNT AIT à développer le concept d'autonomie populaire

On est donc ici bien loin de la Charte d'Amiens ou de Paris et des statuts actuels de la CNT. Certes, on peut décréter le texte obsolète et donc aboli. Mais est ce bien important ? Ce qui compte, c'est le processus d'élaboration d'un nouveau référentiel anarchosyndicaliste idéologique et pratique, adapté à la réalité sociale actuelle. Ce processus doit être ouvert tout en étant cohérent, pour être opérationnel. Il doit se nourrir des réflexions et des expériences pratiques de tous ceux qui souhaitent y participer (la participation n'étant pas fondée sur un label ou l'appartenance - ou non - à une organisation - mais sur une volonté constructive et un minimum de clarté tant sur les objectifs que sur les moyens et sur leur articulation).

SOLIDARITE AVEC CHANTAL ET PHILIPPE ! DEMANDEZ LE KIT MINDIN !

La MDM (Maison Départementale de Mindin) est un établissement médico-social départemental de la fonction publique territoriale qui héberge à vie des personnes très lourdement et mentalement handicapées dites démunies. Chantal T., membre de la CNT-AIT, travaillant comme aide médico-psychologique depuis 1992 dans cet établissement a essayé de dénoncer depuis 1999 la maltraitance pratiquée là-bas et s'est retrouvée elle-même harcelée et maltraitée. Son témoignage est accablant pour l'institution.

Suite à l'émission réalisée dans le cadre du "Magazine libertaire" (émission de la radio libre Alternantes) sur la Maison Départementale de Mindin (MDM), Chantal T. et Philippe Coutant (animateur de l'émission et militant libertaire) sont cités à comparaître par la direction de l'institution pour "propos diffamatoires et mensongers" devant le Tribunal Correctionnel de Nantes, le jeudi 16 février 2006, à 14h00. Chantal et Philippe ont finalement obtenu un renvoi au 11 mai 2006, à 14 heures.

MATERIEL POUR POPULARISER LA LUTTE

Afin de dénoncer l'arbitraire et l'hypocrisie de l'institution, du matériel est à votre disposition, via le kit Mindin. Ce kit comprend le cd de l'émission, la transcription écrite de cette émission et une feuille d'infos sur cette affaire. Il est diffusé à prix libre. Son prix de revient est de 1 Euro. Le soutien ? C'est selon vos moyens ou selon vos désirs. Il est disponible dans les lieux suivants :

- * La Voix au chapitre à St Nazaire ;
- * Vent d'Ouest et La Convention à Nantes ;
- * Infokiosk B17 à Nantes

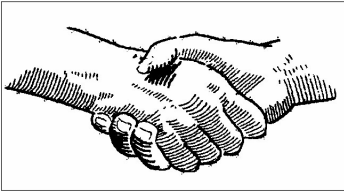
Pour le procurer, vous pouvez nous contacter ou envoyer un mail <1libertaire@free.fr>

Les infos actualisée sur l'affaire sont sur le site <http://mindindifferent.free.fr/>

Enfin, dans ce combat du pot de terre humain contre le pot de fer institutionnel, un appel à la solidarité financière a été lancé par les compagnons de Caen. En effet les frais de justice s'annoncent importants et la situation de la copine est précaire. Envoyer vos dons à CNT AIT BP 2010 14019 CAEN CEDEX (chèque à l'ordre de CNT, mention Solidarité Mindin au dos)

Les dernières nouvelles étaient plutôt bonnes. Les gens ne voulaient plus subir.





POUR L'UNITÉ DES ANARCHO-SYNDICALISTES !

Les militants du Syndicat Interco Paris Nord de la CNT AIT et de la 2ème UR-CNT étaient réunis aujourd'hui en Assemblée générale pour tirer les conclusions de leur communauté de vue anarcho-syndicaliste.

C'est l'aboutissement de plus d'un an de réunions communes qui ont permis de conclure à un total accord sur les principes, tactiques et finalités de l'anarcho-syndicalisme, ceux qui fondent l'essence même de la CNT et de l'AIT.

L'Assemblée générale a donc décidé ce jour de mettre fin à une division aberrante qui n'aurait jamais dû avoir lieu, produit de prises de pouvoir bureaucratiques manifestant les luttes intestines qui traversaient la CNT d'Espagne en Exil notamment après la mort de Franco.

Aujourd'hui ces considérations historiques sont largement dépassées.

Toutefois les militants de la CNT-AIT seront toujours attentifs à ce que des actes de pouvoirs qui ont été à l'origine des différentes séparations de ces dernières années ne puissent pas se reproduire. Ce qui implique que la CNT doit renouer avec un fonctionnement réellement anarchiste.

Face aux attaques toujours plus dures du Capitalisme, de l'Etat et de leurs serviteurs réformistes, l'unité des anarcho-syndicalistes est primordiale.

La division nous affaiblit, l'union nous renforce.

Sur Paris et sa région, les militants de la 2ème UR CNT et du SIPN CNT AIT scellent leurs retrouvailles en fusionnant leurs deux structures, et ils appellent les militants anarcho-syndicalistes sincèrement attachés au développement d'un projet communiste libertaire à rejoindre la CNT-AIT.

Pour la révolution sociale,

Vers le communisme libertaire !

Salutations anarchosyndicalistes,

L'AG des militants de la CNT-AIT -Paris / Nord

(Diffusé le jeudi 30 mars 2006)

Un peu partout, dans le monde, les grèves avec occupation se multipliaient.



Martin, 22 ans a de la chance. Il a signé un CDD de 3 mois. Au bout des 3 mois, son contrat n'est pas renouvelé. Ses copains syndicalistes lui ont dit qu'il ne devait pas se plaindre car il aurait pu signer un CPE plutôt qu'un CDD.

Sylvie, 24 ans, se plaint de sa situation à Mc Do alors qu'elle a un CDI. Mais elle ne connaît pas sa chance cette nantie ! Elle aurait certainement préféré un CPE.

Amina, 29 ans est intérimaire à Manpower. Elle dit que c'est galère l'intérim parce qu'elle ne peut pas faire de projet. Non, mais de quoi elle se plaint ! Elle touche une prime de précarité de 10% à chaque fin de contrat. Ca se voit qu'elle ne connaît pas le CPE !

« stop CPE », « Non au CPE », « mouvement anti-CPE », « manifestation contre le CPE », les différents jeux de mots plus ou moins subtils liés aux initiales C.P.E., tout cela indique que le mouvement tend à se focaliser sur le CPE.

Cette focalisation sur le CPE, contrat qui ne concerne que les jeunes, s'explique d'autant plus que le mouvement est majoritairement conduit par les étudiants.

Or un étudiant finit en moyenne ses études à l'âge de 23-24 ans. Il ne sera donc concerné par ce CPE que pendant 2 ou 3 ans, ce qui ne changera pas grand chose si l'on compare cette situation avec les multiples CDD de 3 ou 6 mois que les jeunes de cette tranche d'âge connaissent déjà.

En revanche, les jeunes qui sont et seront le plus touchés par la précarité sont ceux qui sortent des filières professionnelles (bacs pro., CAP, BTS, ...). Les débouchés de ces filières correspondent le plus souvent à des emplois dans des petites entreprises du bâtiment (plomberie, peinture, maçonnerie), des petits commerces (coiffeur, boucher, ...) qui comptent moins de 20 employés. Ces jeunes ne sont donc pas concernés par le CPE, mais par le CNE qui les touche déjà ou par les contrats intérimaires.

Ainsi, quel est le danger à se focaliser sur le CPE ?

- se couper d'une grande partie de la jeunesse déjà précarisée et peu concernée par le CPE ;
- un recul du gouvernement sur le CPE annoncerait la fin du mouvement sans que le problème de la précarité soit résolu.

Alors que la volonté d'étendre le mouvement aux salariés et chômeurs est affirmée ici ou là dans un souci d'unité et de solidarité, cette unité ne pourra néanmoins se faire qu'en élargissant l'attaque à toute la précarité que constitue en soi le salariat. Les slogans tels que « Ni CPE, Ni CDI » ne sont donc pas le fruit d'une surenchère gauchiste ou le délire de quelques déconnectés de la réalité, mais bel et bien la conclusion qu'une lutte contre la précarité via la lutte anti-CPE ne peut fermer les yeux sur la réalité du salariat.

Si certains veulent une gestion plus humaine de la précarité avec la mise en place de « prime de précarité à 10% » (ce qui signifierait que Adecco sont progressistes puisqu'ils l'appliquent déjà) ou « une protection des précaires pendant les périodes de chômage », à ce conservatisme (car revendiquer cela, c'est accepter la précarité) nous opposons et affirmons dans une optique révolutionnaire, notre rejet de toutes formes de précarité et de salariat.

CNT-AIT

Syndique-toi ou pas, mais organisons-nous !